

L'Echo-citoyen

d'Alsace Centrale

Des petits gestes qui font la différence

Merci !

La crise sanitaire qui a frappé notre pays a obligé chacun à s'adapter rapidement et à modifier son mode de vie. Dans ce contexte particulier, vous avez très majoritairement continué à trier vos déchets et à respecter les consignes liées à leur collecte et je vous en remercie.

Je veux aussi remercier ici, du fond du cœur, les agents du SMICTOM, et tout particulièrement les agents de terrain, qui ont continué sans hésiter leurs missions de service public en assurant la collecte de vos déchets alors que la France était confinée. Nombre d'entre vous leur ont également adressé de touchants messages de soutien qui ont été grandement appréciés par les équipes.

Partout, et en particulier en Alsace, cette période difficile a fait naître des élans de sympathie qui sont porteurs d'espérance pour les années à venir.

Jean-Pierre PIELA
Président du SMICTOM
d'Alsace Centrale

Biodéchets : un premier bilan encourageant

Voici maintenant près d'un an que les biodéchets sont collectés en Alsace Centrale. Le succès du dispositif a nécessité des ajustements début 2020 : **le SMICTOM a ainsi augmenté la fréquence de collecte** et déployé 90 bornes supplémentaires. **Il y en a désormais 631 sur toute l'Alsace Centrale.** Aujourd'hui, les premiers chiffres sont très encourageants. Merci à tous pour vos gestes de tri.



Les biodéchets, ce sont :



27 kg/an/habitant triés*

L'objectif initial de 31 kg à long terme est presque atteint dès la première année.



1448 tonnes
de déchets qui ont
évitée l'incinération*



1 million
de Kwh produits*, soit la
consommation électrique
de 200 foyers



23% en moins dans
le bac gris sur les 6
premiers mois de l'année
(par rapport à 2019)

Pensez aussi au compostage

C'est le meilleur moyen de valoriser ses biodéchets et de récupérer un excellent amendement organique. Vous habitez en

immeuble ? Le SMICTOM vous propose un accompagnement pour la mise en place de composteurs partagés.

*basé sur les 6 premiers mois de 2020

Le bon geste



Masques, gants, mouchoirs ne se recyclent pas :



BAC GRIS
dans des sacs fermés

Pour des raisons sanitaires, les produits d'hygiène jetables sont à mettre dans le bac gris, dans des sacs fermés.

Anti-gaspi, zéro déchet : pour le goûter, mangez des pommes !

La pomme est le goûter zéro déchet par excellence ! Entière ou coupée en morceaux, elle est un encas sain et sans emballage. Pour les pommes trop mûres, pensez aux crumbles ou aux compotes à servir dans une gourde réutilisable.

Recette de la compote de pommes

N'hésitez pas à y ajouter bananes, poires, ou autres fruits datés.



3 pommes



10 cL d'eau



20 g de sucre



1 sachet de sucre
vanillé



1 pincée de
cannelle

- 1 **Éplucher et couper les pommes** en petits morceaux
- 2 **Faire très légèrement caraméliser le sucre, le sucre vanillé et l'eau** en les portant à ébullition dans une casserole.
- 3 **Ajouter les pommes et faire cuire à feu doux 30 minutes**, en remuant de temps en temps.



à déguster
chaud ou froid !

Rappel

Pour que votre bac gris soit collecté uniquement quand vous le souhaitez, seuls les bacs placés poignée vers la route, sur le domaine public, sont collectés.

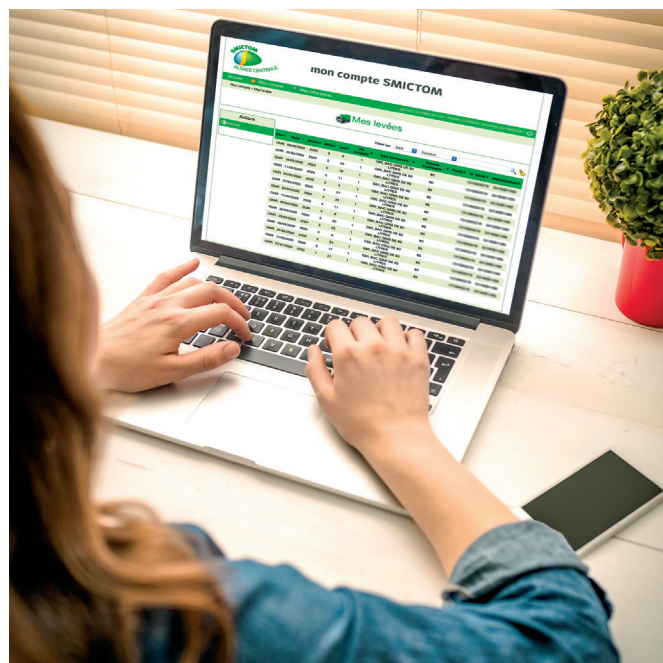


Payer sa redevance chez un buraliste, c'est possible

En complément des possibilités de paiement par chèque, prélèvement ou virement, **vous pouvez désormais payer vos factures chez les buralistes participants**. Pour cela, munissez-vous de **votre facture** : elle intègre un code Datamatrix d'identification. Le paiement peut s'y effectuer **en espèces pour des montants inférieurs à 300 euros ou par carte bancaire sans plafond**.

Pour vous permettre d'identifier les buralistes partenaires ceux-ci affichent le logo ci-contre et sont recensés sur

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>.



Vous avez trouvé ce document utile ? N'hésitez pas à le faire circuler autour de vous.

Vous êtes propriétaire ? Faites passer ce document à vos locataires qui bénéficient des services du SMICTOM !

Vous avez des trucs et astuces et vous souhaitez les partager ?

Envoyez-les à courrier@smictom-alsacecentrale.fr (objet : trucs et astuces).

Un beau métier pour la planète !

Soutenu par



www.smictom-alsacecentrale.fr

Restez connecté(e), retrouvez-nous sur Facebook

